+

PAX

LES AMIS DU MONASTÈRE,

Moïse présentant les tables de la Loi, *Philippe de Champaigne (1663), musée de Picardie, Amiens.*

5 mars 2025
Mercredi des Cendres

ISSN 0981 0072

LA LOI MORALE PEUT-ELLE CHANGER ?

Il y a quelque temps, un évêque français expliquait au sujet de *Fiducia supplicans* que la loi morale pouvait changer. Il croyait bien sûr expliquer ainsi la possibilité de donner des bénédictions simples aux couples irréguliers et aux « couples » de personnes de même sexe. Il donnait comme exemple le changement de loi au sujet de l'usure. Et il généralisait cet exemple, semblant l'élargir même à la loi morale du 6e commandement. Essayons d'y voir plus clair, grâce à deux exemples d'apparent changement d'une loi morale.

L'objet moral n'est plus le même. En conformité avec les textes bibliques et les textes du magistère jusqu'au XIIe siècle, le prêt à intérêt était absolument interdit. Léon le Grand, au Ve siècle, dénonçait ceux qui, captivés par l'envie d'un gain honteux, se livraient à des trafics usuraires et s'enrichissaient par le prêt à intérêt. Au XIVe siècle le concile de Vienne (1311) est allé jusqu'à condamner comme hérétique toute personne qui affirmait avec entêtement que ce n'est pas un péché de pratiquer l'usure. Aujourd'hui, le prêt à intérêt n'est plus compris comme étant de soi de l'usure, et n'est donc plus interdit en soi. Presque tout le monde peut y trouver un moyen de faire des projets. Mais c'est parce qu'à partir du XIIe siècle s'est produit progressivement un changement dans le monde économique par la généralisation du capital placé dans une entreprise. On s'aperçut petit à petit que le prêt comportait pour le prêteur une cessation de bénéfices (*lucrum cessans*), puisque l'argent qu'il prêtait ne pouvait plus être placé dans une entreprise, et que cela méritait une compensation. Mais un tel type de changement dans les activités et relations économiques et juridiques ne peut pas s'appliquer au 6e commandement de Dieu.

La loi divine a été approfondie. Un autre exemple, plus récent. Jusqu'au Pape François, la peine de mort était une pratique qui, sous certaines conditions, pouvait être acceptée moralement selon le principe

de légitime défense de la société. Le Pape François a inscrit dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* que ce n'est plus défendable, et que la peine de mort est contraire à la dignité fondamentale de la personne humaine et à l'Évangile. Nous pouvons être ébranlés par cette nouveauté, qui semble donner tort à une tradition théologique antérieure. Mais à y regarder de plus près, nous voyons que l'enseignement de l'Église a évolué progressivement vers cette solution. Le catéchisme explique aussi les circonstances qui ont amené le magistère à donner une nouvelle norme : une conscience approfondie de la dignité ontologique de toute personne, même criminelle, « une nouvelle compréhension du sens de sanctions pénales de la part de l'État » et « une mise au point des systèmes de détention plus efficaces pour garantir la sécurité à laquelle les citoyens ont droit, et qui n'enlèvent pas définitivement au coupable la possibilité de se repentir ». C'est grâce à cette évolution de la compréhension pénale et à celle des moyens acquis par la société pour défendre les citoyens que l'Église a pu approfondir sa compréhension des implications du cinquième commandement : « Tu ne tueras point. » Mais cela ne peut pas s'appliquer au sixième commandement et encore moins à la nature du mariage. Là encore, ce n'est pas la loi morale, le principe de droit, qui a changé (« il est permis d'exercer la légitime défense contre un injuste agresseur »), mais cette fois, c'est qu'on a mieux compris la loi morale et son application de fait : la peine capitale n'est pas un cas qui relève de la légitime défense, car il s'agit d'un prisonnier, incarcéré, désarmé ; une autre loi morale en revanche continue à s'appliquer à lui, le respect de la dignité ontologique, naturelle et surnaturelle, d'un prisonnier, même ennemi de la société qu'on doit défendre.

Pie XII, dans son discours aux participants au XIII[e] congrès international de psychologie appliquée du jeudi 10 avril 1958, enseigne que « certaines actions sont contraires à la morale, parce qu'elles violent seulement les normes d'une loi positive, d'autres portent en elles-mêmes leur caractère d'immoralité. Parmi celles-ci, — les seules dont Nous Nous occuperons, — d'aucunes ne seront jamais morales, d'autres deviendront immorales en fonction de circonstances déterminées », parmi lesquelles il nomme l'acquisition d'un droit.

Ce n'est donc pas que la loi morale peut changer en elle-même, mais que les circonstances historiques font que l'objet moral à considérer n'est plus le même et concerne une autre loi morale, ou encore que la loi morale elle-même est mieux comprise. Mais certains objets moraux, liés à la nature humaine elle-même, et définis clairement par la Révélation elle-même, concernent de manière immuable toujours le même principe moral, s'appliquant uniformément. C'est le cas de la loi sur le mariage, « une union exclusive, stable et indissoluble entre un homme et une femme, naturellement ouverte à la génération d'enfants ». Cette loi est définie comme pérenne, c'est-à-dire perpétuelle, car elle a été déclarée telle par Dieu lui-même. Et aucune évolution de la société ne pourra changer cet enseignement de l'Église sur le mariage. La loi sur le mariage ne pourra pas changer car elle est liée directement à la nature de l'homme et de la femme ; et si beaucoup de choses évoluent, la nature humaine, elle, ne change pas. Et Dieu non plus...

† F. Louis-Marie, O.S.B.,
abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Saint Matthieu, Grandes Heures d'Anne de Bretagne

Lundi 21 octobre : Arrivée de Rafael (allemand) qui se prépare à rentrer au noviciat par un stage en immersion totale à l'école primaire voisine en vue d'apprendre le français. « Si vous ne redevenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux », a dit Jésus. — Notre voisine, M[me] Agnès Bastit-Kalinowska, nous entretient de saint Irénée, commentateur du Prologue de saint Jean. Elle nous explique comment saint Jérôme a attribué définitivement les animaux de la vision d'Ézéchiel aux évangélistes. Saint Matthieu serait figuré par l'homme — il parle de Jésus « doux et humble de cœur » ; Marc par

le lion — il commence son récit avec Jean au désert, patrie des bêtes fauves ; Luc par le veau — son évangile rejoint d'abord Zacharie au temple, lieu des sacrifices, et il parle du « veau gras » tué pour le retour de l'enfant prodigue ; Jean enfin par l'aigle, car le quatrième évangéliste plane au-dessus de tous les théologiens. Pour rester l'ami de Jésus, un contact régulier avec les évangiles est nécessaire. « Ignorer l'Écriture, dit saint Jérôme, c'est ignorer le Christ. »

Saint Marc, Grandes Heures d'Anne de Bretagne

Saint Luc, Grandes Heures d'Anne de Bretagne

Saint Jean, Grandes Heures d'Anne de Bretagne

Dimanche 27 octobre : La communauté écoute au réfectoire la toute récente *Lettre encyclique sur l'amour humain et divin du Cœur de Jésus-Christ.* « L'amour du Christ nous presse ! » dit saint Paul. L'aimer, c'est urgent. La seule urgence ! Merci, Saint-Père, de nous le rappeler !

Jeudi 31 octobre : Olivades. Tous les jours, une petite équipe fait tomber les olives dans les filets et les porte à notre moulin qui tourne sans relâche ; celui-ci triture 135 tonnes cette année. Les vers de Mistral chantent dans les mémoires : « Le temps qui devient froid et la mer qui déferle / Tout me dit que l'hiver est arrivé pour moi / Et qu'il faut sans retard, amassant mes olives / En offrir l'huile vierge à l'autel du Bon Dieu. » Des olives de la terre, le poète passe aux mérites du ciel, cette huile qui a fait défaut aux vierges folles de l'Évangile. « Si tout procède de la grâce de Dieu, souligne Père Abbé dans son sermon de la Toussaint, il n'en reste pas moins une place au mérite de l'homme. »

Récolte des olives

Samedi 2 novembre : Commémoraison des fidèles défunts initiée par un grand bénédictin : saint Odilon, abbé de Cluny ; dans son abbaye, on prie pour les âmes du purgatoire, on offre le Saint Sacrifice de la messe et on pratique l'aumône en grand à leur intention. Plus modestement, ce jour-là, les prêtres du Barroux célèbrent trois messes des défunts. La messe de *Requiem* a fasciné les plus grands musiciens : elle rappelle la réalité de la mort et du jugement, mais s'ouvre surtout sur la vie éternelle — « la vie est changée, elle n'est pas ôtée ».

Vendredi 8 novembre : Père Irénée présente les Éditions Sainte-Madeleine : 150 titres couvrant des domaines aussi variés que la théologie la plus pointue, les écrits monastiques, la spiritualité et l'histoire. Des livres vraiment catholiques qui nourrissent l'âme. Les meilleurs tirages : le missel quotidien complet, publié en 2013, qui en est à sa 7e édition (40 000 exemplaires) ; le petit bijou de Dom Gérard *La Sainte liturgie* (8 000). — Beaucoup d'adultes passent au monastère, désireux de revoir les fondamentaux de la foi. Ils sont heureux de trouver dans la vaste librairie des catéchismes fiables pour bâtir leur foi sur le roc des certitudes. Vive le caté !

Dimanche 10 novembre : Pas de chance pour les messieurs de la retraite qui auraient souhaité faire la grasse matinée ! Ils sont réveillés par une sonnerie stridente, juste avant Laudes (6 heures). A-t-elle été déclenchée par un novice trop pieux qui a allumé une bougie sous un bouquet de fleurs — incendie vite contrôlé ? Non. D'après le tableau, la sirène a été provoquée par un hôte

qui fumait « comme un pompier » dans sa cellule. On la maîtrise juste à temps pour Laudes. Messieurs les novices, gardons la mesure dans la dévotion et, messieurs les hôtes, prenons garde : le tabac déclenche les alarmes (à noter sur les paquets de cigarettes…)

Père Edouard Divry, O.P.

Du 3 au 5 décembre : Session du Père Edouard Divry, O.P., sur le diaconat. En grec, ce terme signifie « serviteur ». Il rappelle que Jésus est venu « pour servir et non pour être servi ». Il s'est même offert pour cela sur la croix. « Ça calme… », remarque un Frère. Reste la question des diaconesses. Elles ont rendu de grands services pour le baptême des femmes adultes (onctions d'huile sur tout le corps) et les apostolats dans les gynécées. Elles n'ont cependant jamais reçu d'ordination sacramentelle. Dans ses trois degrés — épiscopat, presbytérat, diaconat — le sacrement de l'ordre est un tout : il conforme au Christ, tête du corps de l'Église. Or le Christ est de sexe masculin et il vivait dans la chasteté parfaite, ce qui exclut a priori l'ordination des femmes et nous fait voir dans l'ordination de ministres mariés une coutume moins parfaite.

Dimanche 8 décembre : Après Vêpres, Père Prieur renouvelle la consécration de l'Abbaye à l'Immaculée Conception, la suppliant d'obtenir « que la vie commune, l'amour de la solitude, le silence, la psalmodie nocturne et la charité fraternelle fleurissent toujours parmi nous ».

Mercredi 18 décembre : Selon l'ancienne tradition monastique du *Missus est,* Père Abbé commente l'évangile de l'Annonciation. « Sara, femme d'Abraham, a ri quand l'ange a annoncé qu'elle aurait un enfant dans sa vieillesse stérile. Marie, elle, a humblement acquiescé quand l'ange lui a annoncé qu'elle enfanterait le Messie en restant vierge. Et nous ? Quand Dieu nous invite à être des saints, imitons-nous le rire incrédule de Sara ou le 'oui' de Marie ? 'Rien n'est impossible à Dieu' ».

Jeudi 19 décembre : Les électriciens ont bien travaillé : au-dessus de l'autel, la croix glorieuse émerge désormais des ténèbres dans un effet saisissant de clair-obscur.

Samedi 21 décembre : Des retraitants des États-Unis et du Brésil font part du zèle de leurs évêques à trouver des prêtres pour célébrer la messe traditionnelle dans leurs diocèses. Face à une forte demande des fidèles pour ce rite, ils ne veulent pas voir ceux-ci quitter l'Église, faute de messes qui leur conviennent. En France, le nombre de personnes fréquentant la messe traditionnelle a augmenté d'un tiers en cinq ans. Donner une place au rite ancien, ne serait-ce pas travailler pour l'unité de l'Église ?

Samedi 28 décembre : La fête des saints Innocents s'habillait jadis en ornements violets, sans gloria ni alléluia, par respect pour le chagrin des mamans de Bethléem devant le cadavre de leurs bébés. Dans notre culture de mort, beaucoup de mamans pleurent des tout-petits, victimes de la méchanceté des humains. Père Abbé fait sonner le glas, et nous pleurons avec elles.

Lundi 6 janvier 2025 : Messe de l'Épiphanie en présence de 90 jeunes Italiens venus pendant 5 jours approfondir leur connaissance de la liturgie, avec 80 écoliers et collégiens accompagnant l'entrée de Rafael au noviciat par leurs chants ravissants. Un chantre annonce au lutrin les jours des fêtes mobiles et Père Abbé bénit les galettes des rois. Pour épargner les dents des vieux moines, on n'y a pas glissé de fèves. D'ailleurs, au monastère, on ne tire pas les rois. D'après la Règle, il n'y en a qu'un : le Christ.

Samedi 25 janvier : Les moines entrent en retraite annuelle pour une semaine. — Comment, en retraite ! Mais vous y êtes tout le temps. — Détrompez-vous ! Même une vie de moine exige des temps de recueillement pour se réorienter résolument vers Celui qui ne parle en nous que dans la mesure où nous n'y parlons plus. On a si vite fait de sortir de la voie étroite et de céder à la « conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure » du monde moderne (Bernanos).

Chronographus

VINGT-DEUX ANS DE CRÉATION AU BARROUX
HOMMAGE À NOTRE ARCHITECTE

Jean-Louis Pagès
(1933-2024)

Le 23 octobre 2024 décédait M. Jean-Louis Pagès, à l'âge de 91 ans. Il fut l'architecte de notre monastère à partir de 1983, succédant à Monsieur Leinert, qui avait repris l'intuition initiale du tout jeune architecte Frédéric de Butler. Les aquarelles de celui-ci avaient enthousiasmé Dom Gérard. Il fallut beaucoup de souplesse à M. Pagès pour reprendre et achever un projet en cours, mais il en résulta un monastère qui fait l'admiration de tous. De récentes extensions, très bien harmonisées avec les bâtiments initiaux, ont été conçues par MM. Alexis Ballansat et Olivier Ortega.

Le monastère des moines était encore loin d'être fini quand l'architecte conçut et réalisa le monastère des moniales de l'Annonciation, adapté à leur vocation cloîtrée féminine ; foisonnant comme un petit village provençal, l'abbaye s'ordonne autour d'une église lumineuse et d'un cloître élégant.

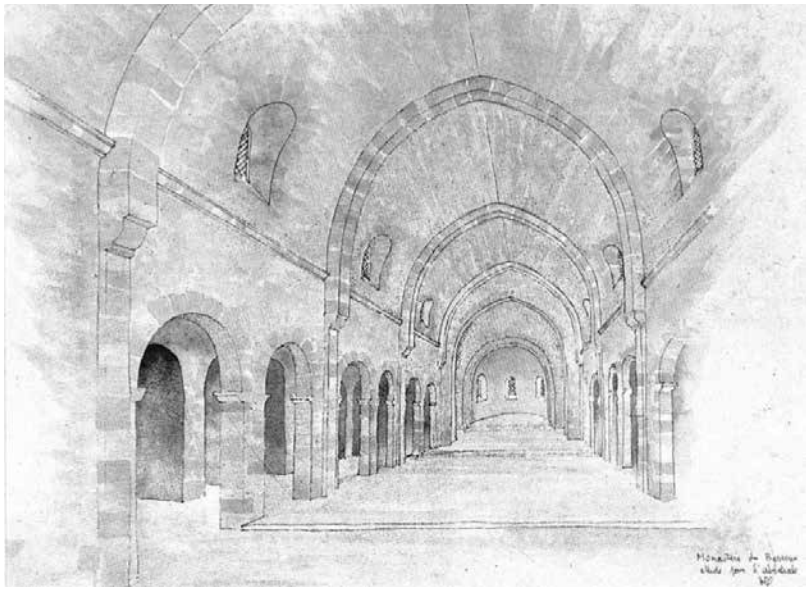

Voûte de l'église abbatiale du monastère Sainte-Madeleine, *aquarelle de J.-L. Pagès*

Il est bon aussi de souligner que M. Marcel Goirand, dont le fils est moine au Barroux, joua un rôle irremplaçable dans ces deux chantiers.

Jean-Louis Pagès avait atteint un âge où tout autre eût pris sa retraite. Cependant sa réputation était parvenue jusqu'en Californie, ce qui l'amena à y construire l'immense St. Michael's Abbey pour des chanoines enseignants.

Il n'est pas banal dans la carrière d'un architecte de ces quarante dernières années d'avoir bâti trois grands monastères, à l'usage de générations d'hommes et de femmes de Dieu.

Jean-Louis Pagès était un homme de culture. Le monde de la Méditerranée, berceau de la civilisation occidentale, le captivait et il en avait une vaste connaissance. Le chantier des monastères le conduisit à s'intéresser aussi à l'architecture médiévale avec une préférence marquée pour l'abbaye du Thoronet, qui représentait à ses yeux un chef-d'œuvre d'équilibre.

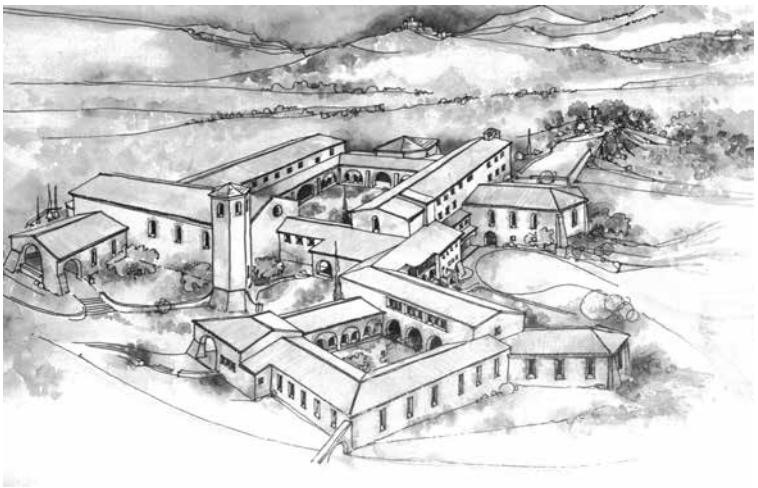

Vue d'ensemble de l'abbaye N.-D. de l'Annonciation, *aquarelle de J.-L. Pagès*

L'architecte restait cependant un créateur : libre, innovant et s'adaptant à chacun de ses clients. Il était d'ailleurs fasciné par les six jours de la création, au cours desquels Dieu paracheva son œuvre et « vit que cela était bon. » Se défiant des outils informatiques, il aimait dessiner, « à la main », des aquarelles en perspective

St. Michael's Abbey aux États-Unis, *aquarelle de J.-L. Pagès*

de ses projets, mis en situation dans le paysage. Le jour de la dédicace de l'église des moniales, en 2005, il souligna que sa plus grande joie était de contempler le paysage du Barroux embelli par ce nouveau monastère.

Plus encore qu'un artiste, Jean-Louis Pagès était un homme au savoir-vivre exquis, avec qui il faisait bon travailler, du fait de sa douceur, de sa patience et de son amabilité : en bref, ce que l'on appelait autrefois un honnête homme.

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE RACONTÉE À MES ENFANTS

Benoît (8 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père ; il leur parle des débuts de la culture latine chrétienne en Afrique vers 200.

Le latin chrétien fait surface en Afrique

Benoît — Papa, est-ce que la messe des premiers chrétiens était en latin ?
Le père — Non, elle était célébrée dans le grec du Nouveau Testament.
Pierre — Où cela a-t-il changé ?
Le père — En Afrique du Nord. Tertullien est le premier grand auteur latin chrétien connu. On ne sait pas exactement quels mots de latin chrétien il a forgés, ni ceux qu'il a transmis, mais c'est un créateur de première grandeur. Son disciple, l'évêque martyr saint Cyprien, a confirmé cette nouvelle orientation de la littérature chrétienne.
Sophie — Mais qui était Tertullien ?
Le père — Un avocat de génie, mort vers 220. On a de lui des centaines de formules flamboyantes : « Le sang des martyrs est semence de chrétiens », « La vérité n'a qu'un désir, c'est de ne pas être condamnée sans être connue », etc. Il a beaucoup travaillé dans ses traités à défendre la religion contre les païens et la vraie foi contre les hérétiques. Il a fait aussi l'éloge des bonnes mœurs contre les vices dans de petites plaidoiries enlevées, souvent excessives mais toujours bien vues.

Tertullien

Pierre — Je croyais pourtant que lui-même avait fini hors de l'Église…
Le père — En effet, emporté par un esprit trop absolu, il s'est laissé entraîner dans un mouvement prophétique rigoriste et il est mort dans le schisme, mais son œuvre garde assez de valeur pour que saint Cyprien l'ait toujours appelé : « le maître ».
Sophie — Tout cela n'a-t-il pas perdu un peu de son intérêt ?
Le père — Non ! Tertullien reste un auteur actuel. Sa pensée est puissante et notre époque connaît,

camouflées sous d'autres noms, les erreurs qu'il combattait : syncrétisme religieux, aberrations exégétiques, athéisme et relâchement des mœurs. En tous ces combats, nous aurions bien besoin de nous mettre à son école.

Benoît — Qu'est-ce que le syncrétisme religieux ?

Le père — C'est le mélange de toutes les religions sans souci de savoir si elles sont vraies. On ne voit plus dans la religion qu'un moyen d'épanouissement personnel.

Sophie — Saint Cyprien a écrit : « Hors de l'Église, point de salut » ? Pourquoi ?

Le père — Il voulait dire que celui qui se sépare volontairement de l'Église s'exclut du salut, car « on ne peut avoir Dieu pour Père si on n'a pas l'Église pour mère ». Saint Cyprien considérait que la source de l'unité de l'Église venait de l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. L'Église de Rome où avait siégé Pierre devait être considérée comme « l'Église principale d'où l'unité épiscopale est sortie ». Cette affirmation est capitale pour l'autorité de l'évêque de Rome.

Pierre — Qu'est-ce qui a marqué spécialement l'épiscopat de saint Cyprien ?

Le père — Deux grands événements : la peste et les persécutions.

Thérèse — Ne s'est-il pas caché pendant les persécutions ? …

Le père — En effet, en 250, l'empereur Dèce a exigé de tous un sacrifice aux dieux en vue de faire apostasier les chrétiens – ce qui a effectivement réussi en grande partie. Cyprien, obéissant à une inspiration divine, a alors pris la fuite pour le bien de son peuple, qu'il continuait ainsi de diriger en cachette. Une fois la persécution finie, il a pu ramener la paix en réconciliant ceux qui étaient tombés.

Thérèse — A-t-il été assez bon pour eux ?

Le père — Oui, après concertation avec les autres évêques d'Afrique, déjà très nombreux, il a adopté une position miséricordieuse : après un examen cas par cas, la pénitence serait accordée à ceux qui regrettaient sincèrement leurs fautes.

Saint Cyprien, mosaïque de la basilique Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne

Pierre — La peste est venue juste après…

Le père — En effet, et Carthage connut la panique face à une mortalité effrayante (252-254). On abandonnait les innombrables malades, on jetait dans la rue morts et mourants. Cyprien ne cessa d'exhorter les chrétiens à la charité, il organisa les secours et montra l'exemple de l'héroïsme. Il écrivit aussi une lettre sur le thème : « Pourquoi un chrétien craindrait-il la mort ? » Pour lui, la peste était un test. Elle mettait « à nu la capacité d'amour de chacun… Le bien portant s'occupe-t-il du malade ? Le médecin répond-il à l'appel des contagieux ? » Cyprien réaffirmait en même temps son sens profond de la mort : « Nous savons bien que nos frères ne sont pas perdus, mais partis avant nous. Montrons que nous y croyons et lorsque viendra le jour de notre propre appel, ce sera sans hésitation mais avec joie que nous irons vers le Seigneur. »

Benoît — Je suppose que lui-même a mis ces paroles en pratique ?

Le père — Oui, lors de son martyre, en septembre 258. Tous les chrétiens se réunirent pour entendre la sentence du proconsul : « Cyprien périra par le glaive. C'est notre volonté. » L'évêque Cyprien dit alors : « *Deo gratias !* » Les frères escortèrent le condamné, qui s'agenouilla et se prosterna contre terre. Cyprien donna ordre de remettre au bourreau vingt-cinq pièces d'or, se banda lui-même les yeux et, ne pouvant se lier les mains, fit nouer les cordons par le prêtre Julien et le sous-diacre Julien (ceux-ci se prénommaient de même), puis il consomma son martyre.

Thérèse — On dirait un évêque qui célèbre sa dernière messe avec ses assistants…

NOTE DU CELLÉRIER

❖ Voici les dates des retraites ou récollections pour messieurs qui seront prêchées à l'abbaye :

— Récollection du vendredi 23 (soir) au dimanche 25 mai ;

— Retraite du 4 au 9 novembre.

Écrire au Père hôtelier (*hotellerie@barroux.org*) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

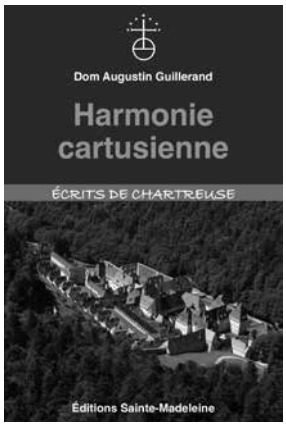

❖ Deux nouveaux titres viennent de paraître à nos Éditions Sainte-Madeleine :

• Dans la collection « Écrits de Chartreuse », un nouveau titre de Dom Augustin Guillerand : *Harmonie cartusienne ;* 12 x 18 cm – 110 pages – 9 €.

Ces conseils d'un chartreux, qui sont aussi un appel à découvrir la grandeur de Dieu pour en comprendre et en goûter l'Amour, plongeront le lecteur dans une certaine harmonie par laquelle on s'élève doucement mais sûrement jusqu'à Dieu.

• *Lettres à un ami post-moderne sur l'Inquisition,* par Père Cyrille ; préface d'Yves Chiron ; 13,5 x 20,5 cm – 290 pages – 17 €.

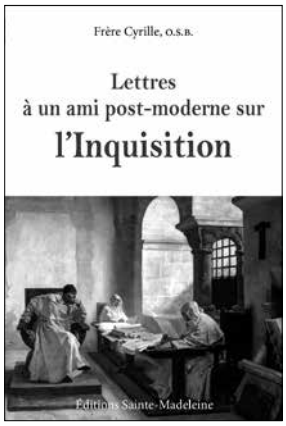

Que fut réellement l'Inquisition ? Comment fut-elle perçue par ses contemporains ? Quels buts visait-elle ? Ce livre présente en 16 « Lettres » les différentes facettes de l'Inquisition. Des arguments clairs qui remettent en cause les préjugés, les idées reçues et les mensonges concernant ce sujet tabou de l'histoire de l'Église.

❖ À l'intention des personnes concernées par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), nous rappelons comme chaque année à pareille époque que, pour bénéficier du reçu fiscal correspondant, il faut passer par une procédure particulière. N'hésitez pas à nous demander des précisions si nécessaire. Nous vous remercions vivement pour votre aide.

❖ Le Chapitre Sainte-Madeleine propose à tous les jeunes, garçons et filles de 15 à 20 ans, un séjour itinérant en Toscane, de Livourne à Sienne, du 6 au 22 août 2025 (départ de Lyon en bus). Renseignements et inscriptions : *chapitre-saintemadeleine@gmail.com* — 06 40 67 86 35.

Photo : © chapitre sainte-madeleine

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.
Pour la Suisse : IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.

Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX
Tél. : 04 90 62 56 31 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution